

PETIT GUIDE DU JEUNE NOTAIRE,

OU

Compilation de la "COUTUME de PARIS"
DU "PARFAIT NOTAIRE" ET "DU STYLE PARFAIT DES NOTAIRES.

Avec toutes les Formules les plus nécessaires,

Par **EUGENE L'ECUYER**, Notaire.

SOUS LE PATRONAGE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE QUEBEC.

Le tout formera un Volume de 350 Pages au moins.—Prix DIX chelins. Des listes de souscriptions sont déposées chez tous les libraires de cette ville.
Québec, 12 Juin, 1848.



BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN L. MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON.

Québec, 26 mai, 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert tous les jours par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que qu'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendrait dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,
Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Et Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du journal de Québec, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

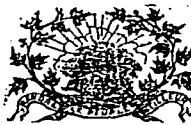
PLACE DANS UN BANC

DEMANDÉE

UNE dame désirerait se procurer une place dans un banc, à la Cathédrale. Ceux qui peuvent en disposer d'une, sont priés de vouloir bien en informer les propriétaires de ce journal.
Québec, 5 juin 1848.

A L'ENSEIGNE

du Castor et de la Botte.



EDOUARD METHOT,

CORDONNIER.

Encoignure des rues Champlain et Sous-le-Fort.

(AU PIED DE L'ESCALIER DE LA BASSE-VILLE.)

A l'honneur d'informer le public qu'il est résolu, vu la disette monétaire, à vendre à 25 p. 100 plus bas que l'année dernière. Il aura toujours en mains ce qu'il y a de meilleur et de plus élégant dans la cordonnerie, savoir :

Bottes et demi-bottes en Veau français, anglais et canadien; Veau français ciré, Prunel; et Drap de toutes couleurs, Souliers à la Victoria et à l'Albert, Cobourg, Escarpins et Pantouffles à la Wellington, etc.

Botines et Souliers pour Dames et Enfants en Prunel, Veau ciré, etc., sur patrons nouveaux et gracieux.

Tout ordre laissé au magasin de E. M. sera exécuté avec ponctualité, et de manière à satisfaire les plus difficiles, d'habiles ouvriers étant constamment employés par lui.

N. B.—Bottes à la "Réforme Electorale" d'une qualité supérieure. Les personnes qui désirent s'en procurer sont priées de se hâter, car les demandes sont si nombreuses qu'on a peine à y satisfaire. Souliers "Anti-Unionistes," faits à ordre. Bottes à la "L. J. P." d'une durée sans égale; et Souliers au "Mouvement Rétrograde."

Québec, 2 juin 1848.

BOUTIQUE DE CORDONNIER.

LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de M.M. C. & W. Wurtele, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.
ANDRE BURN.

17 avril 1848.

Dr. Giroux,

APOTHAICARE,

à transporté son établissement au

No. 2, Rue Lu Pabrique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUEBEC.